



COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE  
L'ARMÉE DE TERRE : *division formation ; bureau  
coordination.*

**DÉCISION N° 3838/DEF/CoFAT/DF/B/COORD/  
FORM portant abrogation d'un texte.**

*Du 11 avril 2006.*

NOR D E F T 0 6 5 0 6 2 7 S

---

*Texte abrogé :*

Voir texte ci-dessous.

*Référence de publication :* Texte inséré au BOC/PA,  
2006, texte 38.

---

Le texte mentionné ci-dessous est abrogé :

Circulaire n° 2585/DEF/COFAT/DEF/BFS/  
COORD du 31 janvier 2000 (BOC/PA, p. 1197) rela-  
tive à la formation de spécialité initiale des militaires  
du rang sans contrat et des volontaires de l'armée de  
terre du domaines de spécialités santé et ses modifica-  
tifs des 6 octobre 2000 (BOC/PA, p. 5504), 13 novem-  
bre 2000 (BOC/PA, p. 6047) et 12 mars 2001 (BOC/  
PA, p. 1899).

*Le général, commandant de la formation de l'armée de  
terre,*

Michel POULET.